ACCES

L'UHR est implantée au sein de l'EHPAD « Résidence de la Vannerie » de la Communauté des Etablissements du Sud de l'Eure.

Son accès se fait par l'entrée de l'EHPAD (entrée adaptée aux personnes à mobilité réduite).

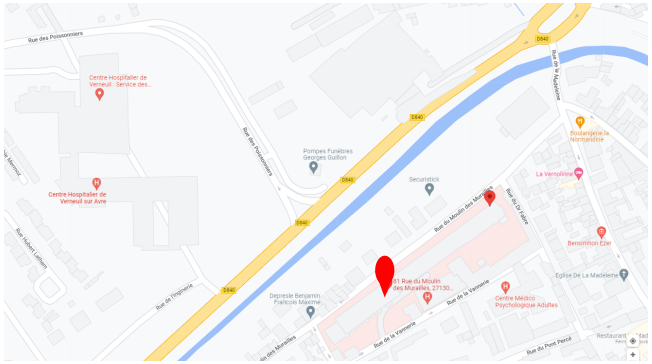

EHPAD Résidence de la VANNERIE

81, Rue du moulin des murailles

27130—VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

☎ 02 32 23 62 82

Mise à jour : 03.04.2023

POUR NOUS JOINDRE

Pour tout renseignement ou demande, vous avez la possibilité de contacter,

du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h00 :

Le Cadre de santé : 02.32.23.46.20

Le secrétariat : 02.32.23.62.82

mail : uhr@vbr-sudeure.fr

Site web : www.vbr-sudeure.fr

Communauté des Etablissements du Sud de l'Eure

101, boulevard des poissonniers

27130—VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

☎ 02 32 23 60 00

www.vbr-sudeure.fr

Centre Hospitalier de Verneuil

Unité d'Hébergement Renforcée U.H.R

Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

« Dis-moi et j'oublierai, montre-moi et je me souviendrai, implique-moi et je comprendrai … »

Confucius

PRÉSENTATION

L'Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) accueille des personnes venant du domicile, des EHPAD ou d'une autre structure médico-sociale ou de santé, de la Communauté des Etablissements du Sud de l'Eure.

L'hébergement à l'UHR constitue **un mode d'hébergement séquentiel** et n'a pas vocation à être définitif.

L'adhésion de la famille, ou de l'entourage proche, est activement recherchée par l'équipe soignante pour la mise en œuvre du projet de vie et de soins.

L'UHR fait partie intégrante du Centre Hospitalier de Verneuil et de l'EHPAD de 119 lits qui y est rattaché (autorisé pour l'accueil des personnes relevant de l'aide sociale).

COMPOSITION DE L'UNITÉ

- Une prise en soin dans des locaux adaptés et sécurisés
- 14 chambres individuelles
- Une salle à manger
- Un salon dédié au repas et à certaines activités collectives
- Une salle détente dédiée au bien-être (Snoezelen), une salle d'activités adaptées (cuisine, musicothérapie, bien-être …)
- Une salle de soins
- Un jardin extérieur sécurisé

LES MISSIONS

- Diminuer l'incidence et l'importance des troubles psycho-comportementaux
- Stimuler les fonctions cognitives et maintenir les potentiels d'autonomie encore existants au travers d'activités adaptées
- Développer et maintenir le lien social
- Favoriser la complicité et la convivialité entre habitants
- Soutenir le sentiment d'utilité sociale
- Rechercher du plaisir et de la détente
- Permettre un retour à domicile ou en institution.

LES ACTIVITÉS DE SOINS

L'organisation journalière est basée sur une philosophie de soin individualisé, au plus près des besoins de chacun, dans le respect de son rythme de vie et de son histoire à travers la méthode Montessori adaptée à la personne âgée.

La prise en soin est séquentielle, dès l'entrée de l'habitant(e), l'objectif étant de construire un projet de sortie adapté à ses besoins.

Les activités thérapeutiques sont proposées au cours de la journée et selon le rythme de l'habitant :

- le matin au niveau cognitif : ateliers créatifs, ateliers mémoire,
- l'après midi, plus centrés sur le corps : ateliers de motricité, snoezelen, relaxation, zoothérapie, gym douce, etc.

L'ÉQUIPE

L'équipe de l'UHR est pluridisciplinaire :

- Médecin gériatre
- Cadre de santé
- Infirmiers(ères)
- Aides-soignantes en gérontologie
- Neuropsychologue
- Ergothérapeute
- Assistante sociale
- Adjoint administratif

Afin d'accompagner au mieux les personnes en perte de capacités et de repères, l'équipe médicale et paramédicale est formée et qualifiée.
L'E.M.P.P.A. (Equipe Mobile de soins Psychiatriques pour Personnes Agées) du Nouvel Hôpital de Navarre intervient également tous les 15 jours pour des suivis ou sur demande.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

La maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés doit être diagnostiquée.

Les troubles comportementaux sévères entravant la vie institutionnelle sont évalués par une évaluation de type NPI-ES doit être réalisée et transmise dans la demande d'admission.

L'habitant(e) doit être mobile ou en capacité de se déplacer seul(e) en fauteuil roulant.

QUELLES SONT LES DEMARCHES POUR INTEGRER L'UHR ?

Prendre rendez-vous au 02.32.23.60.65 pour une première demande d'admission (secrétariat des admissions)

HORAIRES DE VISITE :

A définir avec l'équipe (en fonction des activités thérapeutiques et de l'état émotionnel de la personne accueillie).